ÉDITION 76

ÉDITION AVRIL | MAI | JUIN 2026

Le Rassembleur

Municipalité de Authentique de Nature Notre-Dame-de-la-Merci

Prévisions budgétaires 2026

Pages 4-5

Retour de la collecte des encombrants

Page 6

Travaux en rive : permis obligatoire

Page 11

Conseils du service de sécurité incendie

Page 12

Bibliothèque : activités et événements à venir

Page 14

Robert Chicoine
Maire

Magdalena Prieto

Conseillère siège 1
siege1@mun-ndm.ca
Sports, loisirs, culture et vie communautaire

Julie-Anne Cousineau

Conseillère siège 2
siege2@mun-ndm.ca
Aménagement, urbanisme, développement et environnement

Michel Maisonneuve

Conseiller - Siège 3
siege3@mun-ndm.ca
Sécurité publique et santé sécurité au travail

Guy Rivest

Conseiller - Siège 4
siege4@mun-ndm.ca
Administration, gestion financière et ressources humaines

Claude Rondeau

Conseiller - Siège 5
siege5@mun-ndm.ca
Travaux publics et infrastructures municipales

Holly Crandall

Conseillère - Siège 6
siege6@mun-ndm.ca
Développement et promotion touristique

Mot du maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le conseil municipal vient de franchir une étape importante : l'adoption de son tout premier budget. Il s'agit d'un budget de transition, pensé pour nous donner le temps de bien analyser notre situation, de nous ajuster et de planifier avec rigueur les actions qui façonneront l'avenir de notre municipalité.

Nous tenons toutefois à faire preuve de transparence, malgré que nous ayons essayé de diminuer l'impact en diminuant le taux de taxation, ce budget entraîne des hausses de taxes significatives, principalement attribuables à la forte augmentation du rôle d'évaluation foncière et des augmentations considérables des dépenses incompressibles. Nous sommes pleinement conscients de l'impact que cela représente pour plusieurs d'entre vous. Il est cependant important de rappeler que ce rôle est établi pour une période de trois ans. Nous n'aurons donc pas à faire face à une telle variation au cours des deux prochaines années, ce qui nous apportera une plus grande stabilité.

Dans ce contexte, des décisions difficiles ont dû être prises afin d'assurer un équilibre budgétaire. Ces choix n'ont pas été faits à la légère, mais avec le souci de responsabilité, d'équité, de cohérence et afin de préserver la santé financière de notre municipalité.

Aujourd'hui, cette étape étant franchie, nous pouvons regarder vers l'avant avec confiance et concentrer nos énergies sur l'amélioration de la qualité des services municipaux et sur des projets rassembleurs et structurants pour notre communauté.

Dans un esprit de collaboration, le conseil a réactivé et créé plusieurs comités citoyens : le comité d'urbanisme, le comité sur l'environnement, le comité sport-loisir-culture ainsi qu'un tout nouveau comité sur les finances publiques.

Nous invitons les citoyens intéressés à s'impliquer. Ensemble, nous pouvons bâtir une municipalité à notre image : dynamique, responsable et tournée vers l'avenir.

Robert Chicoine,
Maire

Séances du conseil municipal

Lieu : Salle communautaire
Heure : 19h

Les séances ordinaires du conseil ont lieu le 2e lundi de chaque mois

Les séances sont publiques et tous les citoyens sont invités à y assister.

Les enregistrements sont diffusés dans la semaine suivante sur le site de la municipalité, sous l'onglet Séances du conseil.

Votre conseil municipal en action

Au cours des derniers mois, le maire et les membres du conseil ont poursuivi leur travail de représentation et de collaboration afin de faire avancer les dossiers importants pour la municipalité

Fiscalité municipale

Le maire a participé à une rencontre sur la fiscalité municipale dans le cadre du caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).Ces échanges permettent de faire valoir les réalités et les défis des municipalités auprès des instances gouvernementales.

Forum de la circonscription de Bertrand

Le maire a également pris part à la troisième édition du Forum de la circonscription de Bertrand, une occasion d'échanger avec notre députée sur les enjeux propres à notre municipalité et sur les projets en cours.

Ces rencontres contribuent à maintenir un dialogue actif avec nos partenaires et à défendre les intérêts de la communauté.

Café-causerie : un succès rassembleur

Le premier café-causerie tenu en février a réuni près d'une quarantaine de citoyens, en présence du maire et de plusieurs conseillers municipaux.

La rencontre s'est déroulée dans un cadre convivial et respectueux, favorisant des échanges ouverts et constructifs sur divers enjeux municipaux. Les participants ont pu poser leurs questions, partager leurs préoccupations et formuler des suggestions.

La qualité des discussions témoigne de l'intérêt et de l'engagement des citoyens envers la vie municipale, ainsi que de leur volonté de contribuer activement au développement de la communauté.

Forts de cette participation, nous vous invitons à vous joindre au prochain café-causerie :

Le 3 mai 2026 à 10 h, à la salle communautaire.

Un moment simple, transparent et accessible pour poursuivre le dialogue sur l'actualité municipale et les projets à venir.

Coordonnées et services municipaux

Hôtel de ville
1900 montée de la Réserve,
Notre-Dame-de-la-Merci, Qc,
J0T 2A0

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi
9 h à 12 h | 13 à 16 h

Bibliothèque municipale
1900 montée de la Réserve,
Notre-Dame-de-la-Merci, Qc,
J0T 2A0

Heures d'ouverture

Mercredi	9h à 12h | 13h à 16h
Jeudi	9h à 12h | 13h à 16h
Samedi	13h à 16h

819 424-2113 poste 7261
biblio@mun-ndm.ca

Pour joindre les services municipaux
info@mun-ndm.ca
mun-ndm.ca
819 424 2113

Sevice de l'administration Poste 7200
info@mun-ndm.ca

Service de l'urbansime Poste 7230
urbanisme@mun-ndm.ca

Service de l'environnement Poste 7204
environnement@mun-ndm.ca

Service de sécurité incendie Poste 7240
caserne35@mun-ndm.ca

Service des travaux publics
819 323-7108
travauxpublics@mun-ndm.ca

Prochaines séances du conseil :

13 AVRIL | 11 MAI | 8 JUIN

BUDGET 2026 : ÉQUILIBRE, RESPONSABILITÉ ET STABILITÉ

Le conseil municipal a adopté le budget 2026 lors de la séance extraordinaire du 20 janvier dernier.

L'élaboration de ce budget s'est faite dans un contexte particulier, marqué par le dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2026-2027-2028 et par une hausse importante de plusieurs dépenses incompressibles.

Malgré ces pressions financières, le conseil a travaillé avec rigueur afin de préserver l'équilibre budgétaire, maintenir les services essentiels et limiter l'impact sur le compte de taxes des citoyens.

CONTESTATION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

Si vous souhaitez contester votre évaluation foncière, vous avez jusqu'au 1er mai pour déposer une demande de révision auprès de la MRC de Matawinie.

Le formulaire de demande de révision est disponible en ligne sur le site Web de la MRC, dans la section Évaluation foncière – Demande de révision.

L'année 2026 présente plusieurs enjeux financiers importants :

- Augmentation constante des quotes-parts de la MRC de Matawinie
- Hausse des coûts liés à la Sûreté du Québec
- Nouveau contrat de déneigement entraînant une augmentation des dépenses incompressible
- Dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2026-2027-2028
- Augmentation moyenne des valeurs foncières de 34,4 %

Ces éléments ont nécessité une analyse détaillée de chaque poste budgétaire afin d'assurer la pérennité financière de la municipalité.

Les solutions adoptées :

- Coupures de plus de 80 000 $ dans le budget courant
- Diminution du taux de taxe de la foncière générale de 9,57 %
- Diminution globale de 10,90 % du taux incluant les taxes spéciales
- Augmentation du nombre de versements à 4 afin de faciliter les paiements

Ces décisions permettent d'absorber les hausses de coûts tout en maintenant des services de qualité pour la population.

Malgré l'augmentation moyenne des valeurs foncières de 34,4%, le conseil a ajusté le taux afin d'atténuer l'impact pour les contribuables.

Pourquoi ces défis sont importants ?

Ces éléments exercent une pression directe sur les finances municipales et limitent la marge de manœuvre budgétaire.

Objectif : stabilité et prévisibilité

Ces décisions permettent d'absorber les hausses de coûts tout en maintenant des services de qualité pour la population.

Le budget 2026 et le plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 s'inscrivent dans une vision à long terme visant à assurer la stabilité financière et un développement harmonieux du territoire.

REVENUS ET DÉPENSES 2026

Le budget 2026 maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses afin d'assurer la stabilité financière.

Revenus 2026	2024	2025	2026
Taxation	3 650 820 $	3 949 017 $	4 660 883 $
Compensations tenant lieu de taxes	151 429 $	152 784 $	154 474 $
Transferts	499 480 $	419 361 $	331 527 $
Services rendus	116 395 $	89 210 $	50 100 $
Imposition de droit	414 415 $	263 000 $	239 000 $
Grand total des revenus	**4 832 539 $**	**4 873 370 $**	**5 435 984 $**

Dépenses 2026	2024	2025	2026
Administration générale	926 110 $	995 347 $	1 184 665 $
Sécurité publique	696 728 $	807 825 $	869 503 $
Réseau routier municipal	1 281 867 $	1 336 160 $	1 775 719 $
Environnement et hygiène du milieu	948 669 $	635 067 $	567 727 $
Santé et bien-être	12 000 $	12 000 $	34 059 $
Aménagement, urbanisme et développement économique	292 624 $	354 675 $	294 367 $
Loisirs et culture	197 823 $	236 423 $	269 761 $
Frais de financement	476 718 $	495 873 $	440 184 $
Grand total des dépenses	**4 832 539 $**	**4 873 370 $**	**5 435 984 $**

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2028

Ce plan présente les principaux investissements prévus au cours des trois prochaines années.

Plan triennal d'immobilisation	2026	2027	2028
Achat ordinateurs portables	11 000 $		
Matrice graphique support JMAP	25 000 $		
Chemin Notre-Dame-de-la-Merci	1 600 000 $		
Chemins Sommet/Rivière	400 000 $		
Terrain de jeu - Pickleball	15 000 $	15 000 $	
Acquisition d'immeuble	500 000 $		
Construction de chemins	75 000 $	75 000 $	75 000 $
Signalisation - Radar Pédagogique	6 500 $		
Chemin des Merles		165 000 $	
Rétrocaveuse		375 000 $	
Construction caserne		3 000 000 $	
Place publique			1 000 000 $
Équipement et machinerie			500 000 $
Grand total	**2 632 500 $**	**3 630 000 $**	**1 575 000 $**

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

Retour de la collecte des encombrants

La collecte des encombrants est de retour afin de permettre aux citoyens de se départir de certains objets volumineux.

Afin de faciliter le travail des équipes, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- Déposer les encombrants en bordure de rue la veille de la collecte
- Placer les objets de façon à faciliter leur ramassage
- Ne pas inclure de matières dangereuses ni de matériaux de construction
- Contacter EBI au moins 48 heures à l'avance pour être ajouté à la liste de collecte au **1 - 888 - 482-6676** option 4
- Pour connaître les dates de collecte et les matières acceptées, consultez le site web de la municipalité.

Nouveaux visages à la municipalité

La municipalité est heureuse d'accueillir deux nouvelles employées au sein de son équipe :

Valérie Girouard
Coordonnatrice aux communications et aux relations publiques

Stefania Lombardi
Secrétaire-réceptionniste

Nous profitons également de l'occasion pour souligner la promotion de Guillaume Hétu au poste de lieutenant au service de sécurité incendie.

Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.

Fin du Marché Authentique

La municipalité informe la population qu'à la suite de l'adoption du budget municipal, le conseil a pris la décision de mettre fin à l'activité du Marché Authentique.

Dans un contexte de resserrement budgétaire, plusieurs choix ont dû être faits afin d'assurer l'équilibre des finances municipales et de maintenir les services essentiels à la population.

Au fil des années, le Marché Authentique a été une activité appréciée qui a contribué à l'animation du milieu. Le conseil municipal tient à remercier sincèrement toutes les personnes et partenaires qui ont participé à son développement.

La municipalité demeure attentive aux initiatives citoyennes et économiques favorisant la vitalité du milieu et continuera d'explorer, lorsque les conditions le permettront, des avenues compatibles avec sa capacité financière.

TRAVAUX PUBLICS - SAISON 2026

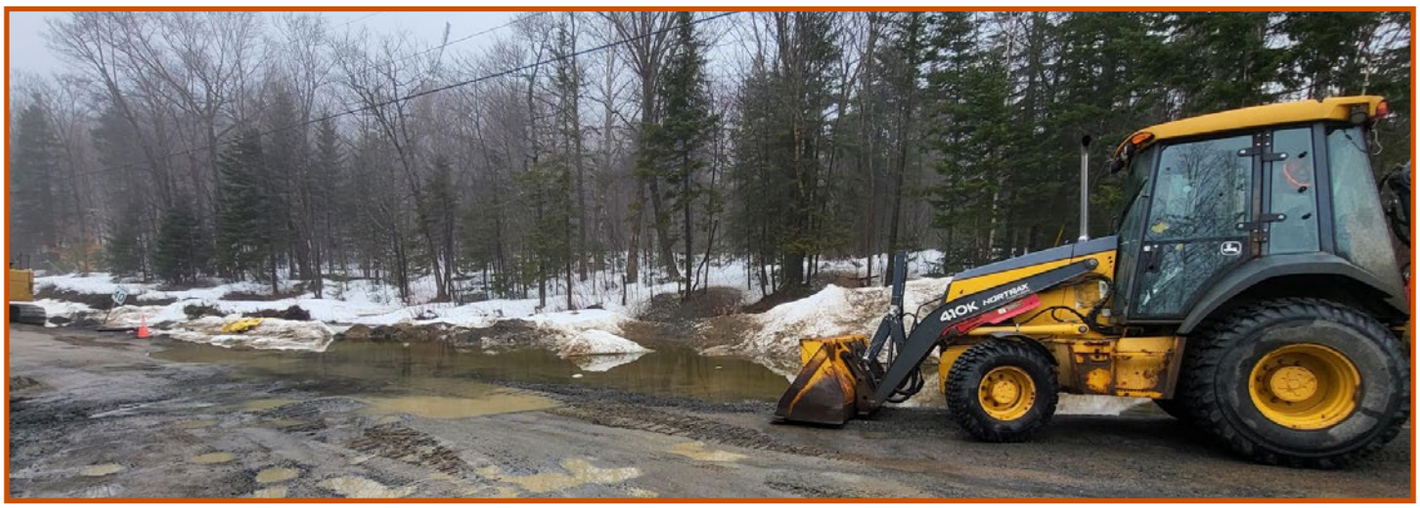

Le retour du beau temps marque le début des travaux d'entretien et de préparation du territoire pour la saison estivale.

Entretien printanier

Avec l'arrivée du printemps, les équipes des travaux publics entreprennent différentes interventions visant à assurer la sécurité des usagers et la qualité des infrastructures municipales.

Les travaux prévus comprennent :

- Réparation des nids-de-poule
- Nettoyage des chemins asphaltés
- Inspection et installation de la signalisation
- Nettoyage des fossés
- Déchiquetage

Ces opérations permettent de remettre le réseau routier en bon état à la suite de la période hivernale.

Nivelage des chemins de terre

Le nivelage des chemins de terre sera effectué à la suite de la période de dégel, prévue du 23 mars au 15 mai 2026.

Ces dates demeurent provisoires et peuvent varier selon les conditions météorologiques.

Cette intervention vise à améliorer la qualité de roulement et à assurer la sécurité des usagers sur l'ensemble du réseau de chemins non asphaltés.

Station de lavage des embarcations

L'ouverture de la station de lavage des embarcations nautiques est prévue le **6 mai 2026**, selon les conditions météorologiques.

Nous rappelons l'importance d'utiliser cette installation afin de protéger nos plans d'eau contre la propagation des espèces aquatiques envahissantes.

Journée portes ouvertes – Écocentre

La journée portes ouvertes de l'écocentre aura lieu le samedi 6 juin 2026.

Cette activité permettra aux citoyens de découvrir le fonctionnement des installations et de mieux comprendre les services offerts par la municipalité.

INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Au cours du mois de janvier, certains résidents ont reçu un avis concernant l'inspection de leur installation septique. Cette démarche découle du règlement 223 de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, qui prévoit un suivi régulier des installations de plus de 20 ans.

Cette mesure vise à détecter les installations non conformes, défectueuses ou en fin de vie afin d'éviter le rejet d'eaux usées dans l'environnement. Une installation inadéquate peut entraîner :

- La contamination des sources d'eau potable
- La dégradation de la qualité des lacs
- La prolifération d'algues bleu-vert

L'inspection est requise uniquement si vous avez reçu un avis officiel du service de l'Environnement.

Dans certains cas, une deuxième inspection peut également être nécessaire. Pour toute question ou pour planifier votre inspection, nous vous invitons à communiquer avec le service de l'Environnement.

Comment savoir si votre fosse septique a plus de 20 ans ?

Votre installation pourrait être concernée si :

- votre résidence a été construite avant 2006
- aucune inspection récente n'a été effectuée
- vous ne connaissez pas l'âge du système

En cas de doute, communiquez avec le service de l'Environnement.
environnement@mun-ndm.ca

Fréquence de vidange des fosses septiques

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre installation septique et de prévenir les bris, une vidange régulière est nécessaire.

La fréquence prévue au règlement provincial est :

- Aux 2 ans pour une résidence occupée à l'année
- Aux 4 ans pour une résidence saisonnière

Un entretien adéquat permet de prolonger la durée de vie de votre installation et de protéger la qualité de l'environnement.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Accompagnement en urbanisme et environnement

Le service de l'urbanisme et de l'environnement est disponible pour vous accompagner dans vos projets.

Avant d'entreprendre des travaux, il est important de communiquer avec nous afin de :

- Vérifier la réglementation municipale en vigueur
- Confirmer si un permis ou un certificat est requis
- Connaître les documents nécessaires au dépôt de votre demande

Notre équipe se fera un plaisir de vous guider dans les démarches applicables à votre projet et de vous informer des procédures en matière d'urbanisme et d'environnement.

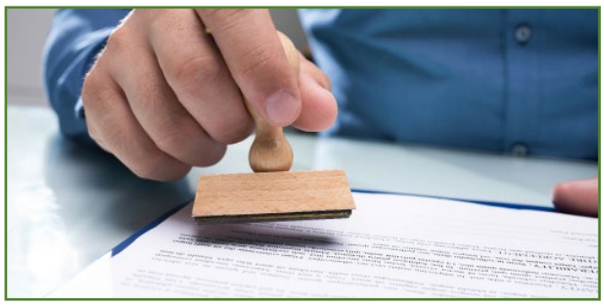

Délivrance et analyse des permis et certificats

Lors du dépôt d'une demande de permis ou de certificat, l'ensemble des documents requis doit être fourni au même moment.

Une demande complète permet au fonctionnaire désigné d'en confirmer la recevabilité et d'en débuter l'analyse.

Un délai maximal de **30 jours** est à prévoir entre le dépôt d'une demande complète et la délivrance du permis ou du certificat.

Retrait des abris d'auto temporaires

Avec l'arrivée de la saison estivale, les abris d'auto temporaires doivent être démontés au plus tard le **15 mai 2026**.

La toile doit être retirée et entreposée de manière à ne pas être visible de la rue.

La structure peut être maintenue sans toile, uniquement en cour latérale ou arrière.

Nous comptons sur la collaboration de tous afin d'assurer le respect de la réglementation, la quiétude du voisinage et un environnement harmonieux.

PROTECTION DES LACS

La saison nautique approche !

Afin de prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes nuisibles pour la santé de nos lacs, toute embarcation ayant été utilisée ailleurs que sur votre terrain doit être lavée avant sa mise à l'eau.
Cette mesure vise à protéger la qualité de l'eau et les écosystèmes aquatiques de notre territoire.

Cela inclut notamment :
- chaloupes
- kayaks
- pédalos
- planches à pagaie (paddleboards)
- ainsi que tous les accessoires associés (remorques, pneus, lumières, etc.)

Un simple rinçage ne suffit pas. Le lavage doit comprendre les étapes suivantes :

- Inspecter visuellement l'embarcation afin de détecter la présence d'organismes végétaux ou animaux.
- Retirer manuellement tout organisme visible.
- Vidanger les réservoirs contenant de l'eau.
- Procéder à un lavage à haute pression.

La station de lavage est accessible en tout temps dès son ouverture au : 2890 chemin Notre-Dame-de-la-Merci (derrière la salle communautaire du lac Blanc).

Plus d'informations sur l'utilisation de la station et les bonnes pratiques de lavage sont disponibles sur le site de la municipalité.

Vignette obligatoire – Lac Ouareau

Une vignette d'accès est obligatoire pour toute embarcation naviguant sur le lac Ouareau.

Les vignettes peuvent être obtenues à la station de lavage de la Municipalité de Saint-Donat (Écocentre) ; 214 chemin du Long-de-la-Rivière, Saint-Donat (Québec) J0T 2C0

Cette mesure permet de mieux contrôler l'accès au lac et de contribuer à la protection de cet environnement naturel.

La vignette est valide pour une période de trois ans et est offerte au coût de 300 $.

Elle permet d'identifier les embarcations autorisées à naviguer sur le lac et de soutenir les mesures de protection du plan d'eau.

TRAVAUX EN RIVE : PERMIS OBLIGATOIRE

Protection des rives

Il est interdit en tout temps de couper les herbes, d'élaguer ou d'entretenir la végétation naturelle présente sur les rives des lacs et des cours d'eau.

Les plantes indigènes jouent un rôle essentiel :

- elles stabilisent les berges
- elles limitent l'érosion
- elles filtrent l'eau de ruissellement

Cette végétation contribue également à réduire l'apport de sédiments dans les lacs et à prévenir la prolifération d'algues et de plantes aquatiques.

En respectant les règles de végétalisation des rives, vous contribuez activement à préserver la santé de nos plans d'eau et la biodiversité de notre territoire.

Le service de l'Environnement rappelle que tous travaux réalisés dans les 10 à 15 premiers mètres autour des lacs et cours d'eau nécessitent l'obtention d'un permis municipal.

Les travaux concernés incluent notamment :

- l'installation ou la modification d'un quai
- l'aménagement paysager dans la bande riveraine
- la rénovation de dalles en béton, d'enrochements ou de murs de soutènement situés sur la rive

Avant d'entreprendre tout projet près d'un plan d'eau, il est donc important de communiquer avec le service de l'Environnement afin de vérifier la réglementation applicable.

Bon à savoir – Bande riveraine

La bande riveraine correspond à la zone naturelle située entre un plan d'eau et un terrain aménagé.

Elle joue un rôle essentiel pour :

- filtrer les polluants provenant du ruissellement
- stabiliser les berges et limiter l'érosion
- préserver l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales

Le maintien d'une végétation naturelle sur les rives contribue directement à la santé de nos lacs et de nos cours d'eau.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Randonnée en montagne : partez bien préparés

Avec l'arrivée du beau temps, plusieurs citoyens profitent des nombreux sentiers et montagnes accessibles sur le territoire pour partir en randonnée.

Chaque année, le service incendie est appelé à collaborer avec la Sûreté du Québec afin de retrouver des randonneurs égarés ou mal préparés. Sur un territoire aussi vaste que le nôtre, les recherches peuvent mobiliser plusieurs équipes et demander un temps d'intervention important.

Avant de partir en randonnée :

- Informez un proche de votre itinéraire et de votre heure prévue de retour
- Partez suffisamment tôt afin d'éviter de terminer votre randonnée à la noirceur
- Apportez de l'eau et des collations en quantité suffisante
- Portez des vêtements adaptés aux conditions météorologiques
- Assurez-vous que votre téléphone cellulaire est chargé
- Apportez une lampe frontale ou une lampe de poche en cas de retard

L'application Ondago permet d'accéder à de nombreuses cartes de sentiers de randonnée partout au Québec, directement sur votre téléphone.

Avant votre départ, il est recommandé de télécharger la carte du sentier que vous souhaitez parcourir. Une fois téléchargée, la carte demeure accessible même en zone sans réseau cellulaire.

L'application permet notamment de :

- consulter le tracé des sentiers
- voir votre position en temps réel sur la carte
- suivre votre progression durant la randonnée
- vous aider à vous orienter si vous perdez votre chemin

Préparer votre randonnée avec une carte téléchargée peut grandement faciliter votre orientation et aider les services d'urgence à vous localiser plus rapidement en cas de besoin.

Une randonnée bien préparée et le respect des sentiers balisés contribuent à assurer votre sécurité et à faciliter l'intervention des services d'urgence au besoin.

VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE

Au cours des prochaines semaines, les pompiers du service de sécurité incendie commenceront leur tournée annuelle de visites de prévention sur le territoire de la municipalité.

Ces visites permettent notamment de :

- vérifier la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée
- sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques en matière de sécurité incendie
- répondre aux questions concernant la prévention incendie

Les pompiers pourraient donc se présenter à votre résidence au cours des prochaines semaines. Ces visites sont rapides, gratuites et visent uniquement à assurer la sécurité de tous.

N'hésitez pas à profiter de leur passage pour poser vos questions en matière de prévention incendie.

Numéro civique visible : un détail qui peut sauver des minutes précieuses

Lors d'une intervention d'urgence, chaque minute compte. Un numéro civique bien visible permet aux pompiers et aux services d'urgence de repérer rapidement votre résidence.

Afin de faciliter les interventions, assurez-vous que votre numéro civique :

- est bien visible de la rue
- n'est pas caché par la végétation, la neige ou un objet
- est facilement lisible de jour comme de nuit

Un numéro civique visible peut faire toute la différence lors d'une intervention d'urgence.

Présence d'une équipe en caserne le samedi

Afin d'assurer l'entretien des équipements et d'améliorer la disponibilité du service, une équipe de pompiers est désormais présente à la caserne chaque samedi, durant la journée.

Cette présence permet notamment de :

- effectuer l'entretien et la vérification des équipements
- maintenir les véhicules et le matériel en bon état de fonctionnement
- intervenir rapidement en cas d'appel d'urgence

Cette initiative contribue à assurer un service efficace et à maintenir un haut niveau de préparation pour répondre aux besoins de la communauté.

Bibliothèque

Samedi 16 mai

Activité familiale

La bibliothèque vous invite à une activité familiale conviviale où petits et grands pourront se rassembler pour partager un moment agréable autour d'une animation spécialement conçue pour toute la famille.

Les détails de l'activité seront communiqués dans une prochaine infolettre municipale. Restez à l'affût!

Mercredi 17 juin — 18 h 30 à 20 h

Soirée Scrabble duplicate (16 ans et +)

Curieux de découvrir une nouvelle façon de jouer au Scrabble?

La bibliothèque vous invite à une soirée Scrabble duplicate, une formule originale où tous les participants jouent avec les mêmes lettres au même moment.

Chaque joueur propose son meilleur mot à partir du tirage commun, puis une seule solution est retenue pour tous. Cette formule permet de comparer les stratégies et de découvrir de nouvelles façons de jouer.

Une activité parfaite pour les amateurs de mots et de défis!

Apportez votre jeu de Scrabble si possible.

Samedi 20 juin — 10 h

Heure du conte – La saison des vacances débute

Les enfants sont invités à une heure du conte spéciale pour souligner l'arrivée de l'été et le début des vacances!

Au programme :

- lecture d'une histoire amusante
- petit bricolage thématique
- dîner hot-dog pour les participants

Une belle occasion de partager un moment agréable en famille et de célébrer l'arrivée de la belle saison.

L'inscription est recommandée afin de prévoir la quantité de nourriture.

Fermetures de la bibliothèque

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée aux dates suivantes :

- **4 avril – Congé de Pâques**
- **24 juin – Fête nationale du Québec**
- **1er juillet – Fête du Canada**

Banque de semences

Le temps des semis est arrivé!

La bibliothèque met à la disposition des citoyens une petite banque de semences. Vous êtes invités à venir choisir quelques variétés de graines afin de démarrer votre jardin.

Que vous soyez jardinier débutant ou expérimenté, c'est une belle occasion de découvrir de nouvelles variétés et de participer au partage de semences.

Passez nous voir pour sélectionner vos graines et préparer la saison de jardinage!

Retour sur nos activités

Heure du conte – 7 février

Une heure du conte spéciale Saint-Valentin, animée par Mme Alexandra Lefebvre, a été offerte aux enfants.

Les jeunes participants ont pu profiter d'une histoire thématique et d'un moment agréable à la bibliothèque.

Vernissage – 10 janvier

La bibliothèque a accueilli le vernissage de Mme Véronique Lefrançois, photographe.

Les visiteurs ont pu découvrir son travail dans une atmosphère conviviale et échanger avec l'artiste à propos de sa démarche et de ses œuvres.

Journée de la persévérance scolaire – 20 février

Le 20 février dernier, les élèves de l'école de notre village ont été accueillis à la salle communautaire par le personnel de la bibliothèque afin de souligner leurs efforts depuis le début de l'année scolaire et les encourager à poursuivre leur parcours. Les jeunes ont été reçus dans une ambiance festive avec un repas, du jus, du gâteau et du lait, suivi d'une méga activité Lego animée par M. Karim Awad, très appréciée des participants.

Nous remercions chaleureusement :

- Super C Saint-Donat pour les gâteaux, le jus et le lait
- St-Hubert Saint-Donat pour leur partenariat pour le repas
- la municipalité, pour qui la réussite scolaire est importante
- Mmes Julie-Anne Cousineau et Magdalena Prieto, conseillères municipales, pour leur présence
- Lisa-Marie Fiore, bénévole, pour son aide précieuse

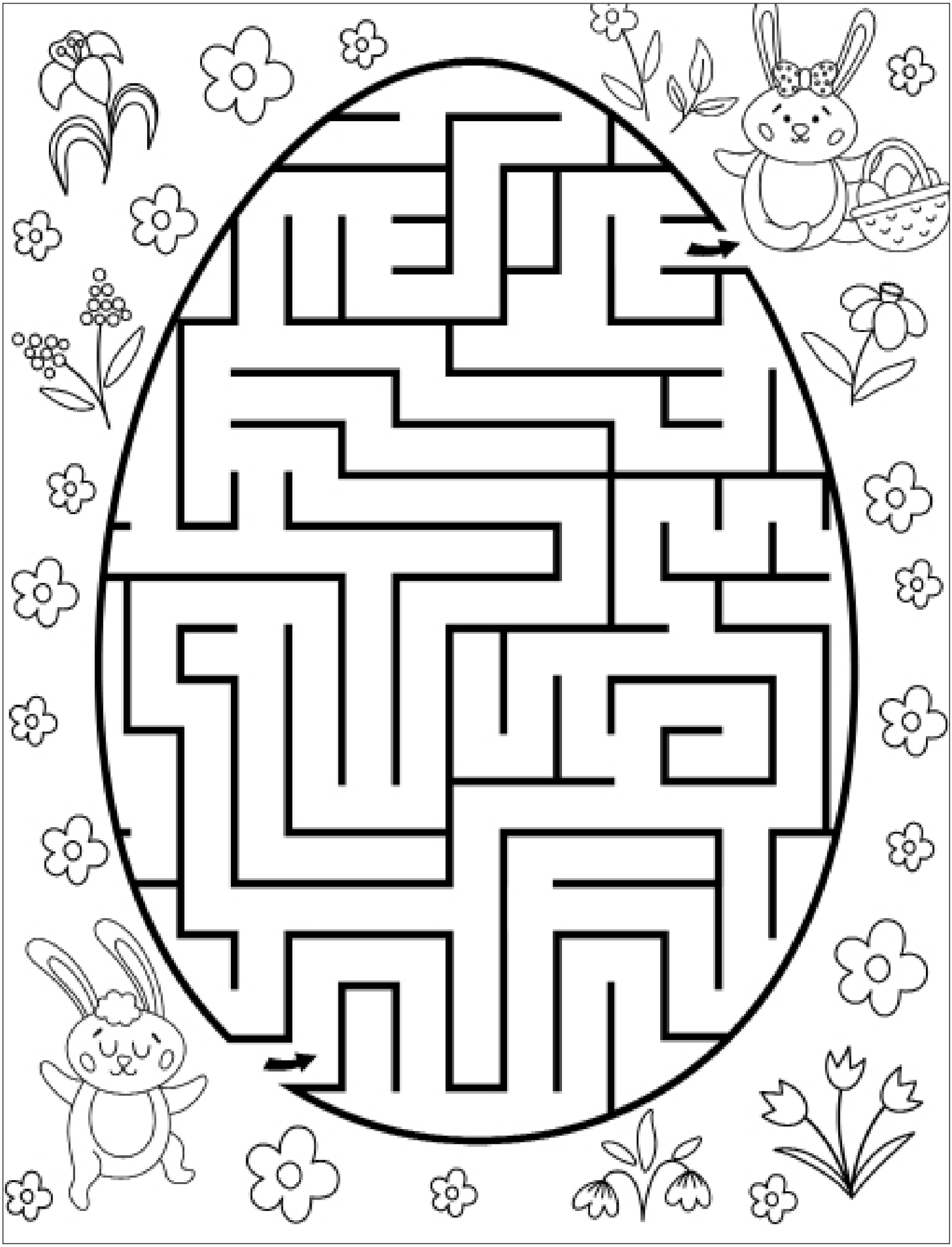

La démarche de proximité

Qu'est - ce que la démarche de proximité ?

La démarche de proximité vise à créer des liens entre les citoyens et à faciliter l'accès aux ressources du milieu. Elle encourage l'entraide, le partage d'information et la collaboration afin de soutenir les personnes qui pourraient avoir besoin d'accompagnement ou de soutien.

Cette démarche permet notamment de :

- mieux faire connaître les services et organismes disponibles dans la région
- orienter les citoyens vers les ressources appropriées selon leurs besoins
- favoriser la solidarité et l'entraide entre les membres de la communauté

Une démarche pour tous

Que ce soit pour des questions liées à la famille, au bien-être, à la vie communautaire ou à différentes étapes de la vie, plusieurs ressources existent pour accompagner les personnes dans leurs démarches.

Elle vise notamment à soutenir :

- les familles et les parents
- les jeunes
- les personnes aînées
- toute personne qui pourrait avoir besoin d'information ou de soutien.

La démarche de proximité repose sur la participation de tous. En partageant l'information, en s'entraidant et en faisant connaître les ressources disponibles, chaque citoyen contribue à renforcer le tissu social de notre communauté.

Parce qu'une communauté forte est avant tout une communauté solidaire.

NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI · SAINT-DONAT

Démarche de Proximité

UNION · COMMUNAUTÉ · ENTRAIDE

Des initiatives concrètes pour la communauté

Dans le cadre de la démarche de proximité, différentes initiatives sont mises en place afin de répondre aux besoins des citoyens.

Par exemple, des ateliers de pratique parentale sont offerts afin d'aider les parents à aborder certains sujets avec leurs enfants, à mieux comprendre les réalités vécues par les jeunes et à développer des outils favorisant une communication positive au sein de la famille.

Ces rencontres permettent également aux parents d'échanger entre eux et de partager leurs expériences dans un environnement bienveillant.

La petite mission

Comptoir vestimentaire (friperie) et bazar

Le comptoir vestimentaire et le bazar sont ouverts chaque semaine :

- **Lundi : 13 h à 16 h**
- **Jeudi : 13 h à 16 h**

Fermetures prévues :

- **Lundi 6 avril 2026** – Congé de Pâques
- **Lundi 18 mai 2026** – Fête de Dollard

Comptoir alimentaire

Le comptoir alimentaire est offert chaque semaine.

Pour vous inscrire ou pour toute situation d'urgence :

819-424-7855
lapetitemission@gmail.com

Nous recherchons des bénévoles

La Petite Mission est toujours à la recherche de bénévoles souhaitant s'impliquer dans ses différents services, selon leurs disponibilités.

Si vous souhaitez vous joindre à notre équipe, faites-nous part de vos intérêts ou de vos questions par courriel.

Nous communiquerons avec vous dans les plus brefs délais.

Suivez-nous sur Facebook

Restez à l'affût de nos activités et des nouveautés en suivant la page Facebook de la Petite Mission.

Service d'aide en impôt gratuit (mars et avril)

Un service d'aide en impôt est offert gratuitement aux personnes ayant :

- un revenu modeste
(ex. : personne seule – maximum 40 000 $)

- une situation fiscale simple

Pour plus d'information sur l'admissibilité : Consultez Revenu Québec – Programme des bénévoles en matière d'impôt.

Pour prendre un rendez-vous en personne :

- Martine Dubé, bénévole : 819-424-7590

- Roxanne Turcotte, bénévole : 819-325-0879

Un grand merci pour votre belle collaboration.

Le conseil d'administration de la Petite Mission

Activités communautaires

Invitation à tous | APLGPI

Associations des propriétaires des lacs Georges, Prévost et à l'île

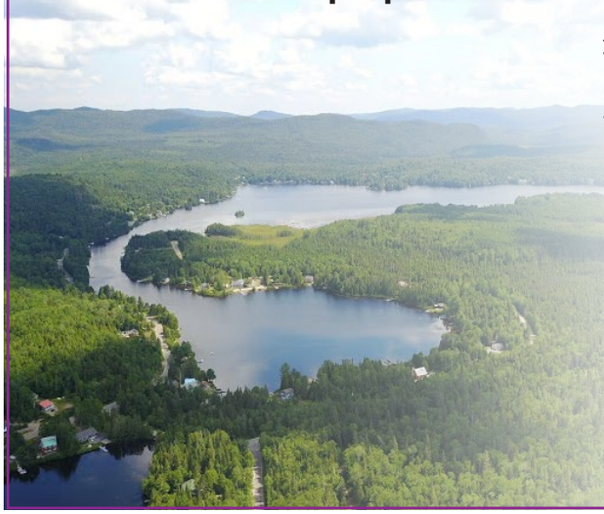

Activité de Pétanque
Tous les lundis à 9h 15 à compter du 25 mai 2026 au terrain extérieur de la salle des loisirs (AGPLGPI). L'activité est gratuite, aucune réservation requise.

Pour plus d'informations : asslacgeorges@hotmail.com
responsable : Vivianne Harvey

Soirée d'ouverture
13 juin 2026 à compter de 17h à la salle des loisirs de l'APLGPI au 3088 ch. de la Salle. Permis de SAQ. Danse avec DJ. Menu et coût à venir

Pour informations et réservation : asslacgeorges@hotmail.com

Femmes Actives

Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci

Soupers-conférence à venir

23 avril
Manoir de la Rivière Dufresne

Être pompier volontaire et premier répondant par Patrik Lauzon

14 mai
Manoir de la Rivière Dufresne

Notre passion : la chasse et la pêche ! par Caroline Charron et Yves Asselin
Les conjoints sont les bienvenus pour ce souper

Info : Denise Charpentier 514 609-2687

FADOQ – Activités printemps 2026

Voici les activités prévues pour les membres de la FADOQ au cours des prochains mois.

AVRIL

Tous les mardis :

9 h 30 : Cours de danse en ligne
13 h 00 : Club de marche et activités de loisirs

9 avril - Bingo
9 h 30

30 avril - Dîner de l'amitié
12 h 00
suivie de **l'assemblée annuelle à 14h00**

MAI

Tous les mardis :

9 h 30 : Cours de danse en ligne
13 h 00 : Club de marche et activités de loisirs

14 mai - Bingo
9 h 30

28 mai - Souper de fermeture à 17 h 30
La soirée se poursuivra avec une danse et plusieurs prix de présence

JUIN

Le mois de juin marque le début de la saison estivale.

Pétanque d'été
Tous les mercredis à 9 h 30
3 juin au 19 août

Bingo d'été
Tous les mercredis à 19 h 00
3 juin au 19 août

Les activités se déroulent à la salle communautaire du Manoir de la rivière Dufresne au 1948, ch. Notre-Dame-de-la-Merci

Pour toutes autres informations, contactez Madame Francine Aubin, présidente, au 819 424-2536 ou fadoqndm@hotmail.com

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1 BAC NOIR Secteur spécial	2 BAC NOIR BAC BRUN	3 BAC BRUN Secteur spécial HÔTEL DE VILLE FERMÉ	4 BIBLIOTHÈQUE FERMÉ
5	6 BAC BLEU HÔTEL DE VILLE FERMÉ	7	8	9	10	11
12	13 SÉANCE DU CONSEIL	14	15 BAC NOIR Secteur spécial	16 BAC NOIR	17 Encombrants	18
19	20 BAC BLEU 18h45 Atelier pratique parentale	21	22	23 17h30 FEMMES ACTIVES	24	25 SOIRÉE DES BÉNÉVOLES
26	27	28	29 BAC NOIR Secteur spécial	30 BAC NOIR BAC BRUN 12h FADOQ Dîner de l'amitié		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1 BAC BRUN Secteur spécial	2
3 CAFÉ-CAUSERIE	4 BAC BLEU	5	6	7	8	9
10	11 SÉANCE DU CONSEIL	12	13 BAC NOIR Secteur spécial	14 BAC NOIR BAC BRUN Résidus verts 17h30 Femmes actives	15 BAC BRUN Secteur spécial Encombrants	16
17	18 BAC BLEU	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27 BAC NOIR Secteur spécial	28 BAC NOIR BAC BRUN 17h30 FADOQ Souper de fermeture	29 BAC BRUN Secteur spécial	30

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1 BAC BLEU	2	3	4 JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT	5	6 PORTES OUVERTES ÉCOCENTRE
7	8 SÉANCE DU CONSEIL	9	10 BAC NOIR Secteur spécial	11 BAC NOIR BAC BRUN	12 BAC BRUN Secteur spécial Encombrants	13
14	15 BAC BLEU	16	17	18	19	20
21	22	23 Fête de la Saint-Jean	24 BAC NOIR Secteur spécial HÔTEL DE VILLE FERMÉ BIBLIOTHÈQUE FERMÉ	25 BAC NOIR BAC BRUN	26 BAC BRUN Secteur spécial	27
28	29 BAC BLEU HÔTEL DE VILLE FERMÉ	30				

À retenir ce printemps

- Les activités des organismes locaux sont présentées dans la section Organismes du Rassembleur.
- Plusieurs activités familiales et communautaires sont offertes tout au long du printemps.
- Consultez également le site Web de la municipalité pour connaître les activités ajoutées en cours de saison.

Cartes citoyennes 2026

Bonne nouvelle! Après un retard de plusieurs mois lié aux délais d'impression, les cartes citoyennes 2026 sont maintenant disponibles.

La carte citoyenne permet aux résidents de bénéficier d'un accès gratuit au parc régional de la Forêt Ouareau.

Une carte est émise par famille et doit être récupérée en personne à l'Hôtel de ville.

Nous invitons donc les citoyens à passer au bureau municipal afin de venir chercher leur carte.

Besoin d'information ?

819 424-2113
mun-ndm.ca

LES RÉNOVATIONS
C.M.P
Entrepreneur général et commercial depuis 1996
Pierre Cadotte 514 996-2561
2980, ch. de La Salle,
Notre-Dame-de-la-Merci
renocmp@gmail.com
Travaux d'intérieur et d'extérieur,
cuisine, salle de bain, céramique,
peinture, terrasse (patio)
RBQ: 8269 5479 22

CIRCUIT MÉCAGLISSE
LE PARADIS DES SPORTS MOTORISÉS
ÉTÉ - HIVER
1253 Chemin Dufresne, N-D-M
info@mecaglisse.com | (819) 424-3324
www.mecaglisse.com

EXCAVATION F. PIGEON
(819) 424-2450
RBQ: 2951-8693-56
2100, route 125, Notre-Dame-de-la-Merci J0T 2A0
excavationfpigeon@bellnet.ca 819 424-2450

PROCHAINE ÉDITION

Le Rassembleur

JUILLET 2026

DATE DE TOMBÉE
VENDREDI 29 MAI 2026

Affichez votre entreprise à la toute dernière page dans un espace publicitaire au dos de la publication au tarif de 30$ la parution au format carte d'affaires.

Pour réserver, vous devez remplir le formulaire «Contrat publicitaire» qui est disponible sur le site de la Municipalité : **mun-ndm.ca**

Le Rassembleur est un journal trimestriel publié tous les trois mois.

Dates de tombées pour l'année 2026

ÉDITION 2026	TOMBÉE	PARUTION
Été	29 mai	Début juillet
Automne	29 août	Début octobre
Hiver	23 nov 26	Début janvier 27

Pour en savoir plus, contactez le service des communications au 819 424-2113, poste 7208.